

<http://www.econospheres.domainepublic.net/Le-retour-de-l-inflation>



Le retour de l'inflation ?

- Archives Textes -

Date de mise en ligne : jeudi 29 septembre 2011

Copyright © Econosphères - Tous droits réservés

Alors que l'inflation réapparaît, réapparaissent aussi des discours de mise en cause de l'indexation des salaires. Ces discours sont ineptes tant socialement que du point de vue économique. Il n'y a aucun lien entre l'évolution des salaires et l'inflation actuelle. C'est du côté des profits des entreprises qu'il faut chercher.

L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) ou « paniers de la ménagère », a augmenté en 2010 : de 2,3 p.c. Cette augmentation s'explique entièrement par le renchérissement des produits énergétiques et de certains produits alimentaires tels que les fruits, les légumes, la viande et le poisson. Le prix des matières premières a flambé depuis un an sur les marchés mondiaux à la suite d'une série d'évolutions : forte demande des pays émergents, catastrophes climatiques (p. ex. en Australie), soulèvement démocratique dans les pays arabes, création monétaire des Etats-Unis avivant la spéculation sur matières premières...

Cependant, les hausses des prix mondiales n'expliquent pas pourquoi l'inflation est plus forte en Belgique que dans les pays voisins. Les prix des produits énergétiques ont augmenté de 10 p.c. en Belgique, alors qu'ils n'augmentaient « que » de 5,4 p.c. en moyenne chez nos trois principaux voisins. Comment l'expliquer ? Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Nous en citerons deux. Il y a tout d'abord une consommation plus forte d'énergie des ménages belges, qui se reflète dans le poids plus important des produits énergétiques dans l'indice des prix, donc dans l'inflation. La diminution de la facture énergétique des ménages belges - développement du transport public, isolation des maisons, développement des énergies renouvelables..., constitue donc un enjeu important.

Une autre cause de la différence belge réside dans les comportements des entreprises des secteurs concernés. Il apparaît que les marges bénéficiaires des fournisseurs d'essence, de gaz et d'électricité..., sont plus que confortables en Belgique. Ce fait est connu depuis de nombreuses années. La Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), a tenté d'imposer aux fournisseurs des baisses de tarifs, jugeant ceux-ci excessifs. Mais elle n'a pas eu gain de cause devant les tribunaux. Alors qu'en France et aux Pays-Bas une régulation des prix subsiste, les fournisseurs belges fixent quasi-librement leurs tarifs. Outre la CREG, le problème est aussi reconnu par la Banque nationale et une bonne partie du monde politique. Il reste à passer des paroles aux actes.

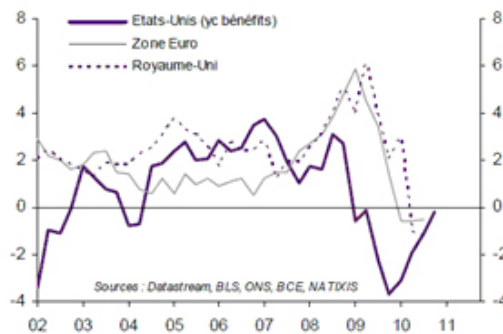
L'inflation ne constitue pas seulement un problème pour le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous. Elle risque d'amener avec elle un retour des discours les plus libéraux. Beaucoup de responsables politiques font un lien automatique entre les coûts salariaux et l'inflation. On se rappellera notamment que le tournant néolibéral des années 1980 - arrivée de Thatcher et Reagan au pouvoir, virage à droite de l'Europe - eut pour principale motivation la volonté de casser l'inflation. Les discours récents de certains responsables européens rappellent immanquablement cette période. Le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, menace d'augmenter le taux d'intérêt si les salaires s'élèvent. Une telle décision aurait pour effet d'étouffer la reprise - déjà très fragile - et d'alourdir le coût de la dette publique notamment dans les pays dont on doute déjà qu'ils parviennent à rembourser leur dette (Grèce, Irlande...).

La Belgique est particulièrement dans le collimateur des responsables européens, vu l'« anomalie » que constitue notre système d'indexation automatique des salaires. Ces responsables politiques font fausse route. Car il n'y a absolument pas de problème de coût salarial en Belgique. Le coût salarial unitaire a fortement baissé en Belgique en 2010. Et son évolution sur les dix dernières années n'est en rien différente de celle de ses voisins (hormis l'Allemagne dont on connaît la politique de rigueur salariale extrême). Si le système d'indexation automatique des salaires est presque unique au monde, il ne se voit donc pas dans les statistiques. Les dirigeants européens seraient donc bien inspirés de s'attaquer aux vrais problèmes, au lieu de chercher des boucs émissaires.

Le retour de l'inflation ?

Le vrai problème aujourd'hui, c'est-à-dire celui des profits des entreprises et des revenus versés aux actionnaires. On a déjà parlé des marges bénéficiaires des fournisseurs d'énergie. On peut aussi parler de celles des entreprises manufacturières. Le Bureau du Plan (BFP) a récemment mis en évidence une évolution anormale du coût unitaire du capital en Belgique. Celui-ci, qui reflète les profits des entreprises, a progressé de 1,95 p.c. par an entre 2000 et 2005, contre 0,10 p.c. dans le reste de l'Europe. Le BFP constate que durant la même période, les entreprises ont reçu beaucoup de réductions de cotisations sociales. Il tire lui-même la conclusion. Ces réductions sont utilisées « non pas pour limiter l'évolution des coûts de production mais pour accroître la rémunération relative du facteur capital » [1].

La situation actuelle, combinant crise financière et inflation, constitue une bombe à retardement. L'inflation trouve son origine dans les mêmes causes qui ont amené la crise financière : la déformation du partage des revenus en faveur des actionnaires, le pouvoir exorbitant des grandes entreprises. Sans un changement fondamental de vision politique, passant par une meilleure répartition des revenus, et des avancées du fédéralisme européen, il est probable que l'Europe va au devant de très grandes difficultés. Comme le disait récemment George Ugeux, pourtant ancien président de la Bourse de New York : « Nous courons vers une nouvelle crise financière » [2].



évolution des coûts salariaux unitaires NB La hausse du coût salarial unitaire en 2009 est due à la chute de la productivité provoquée par la crise et par les mesures de réduction du temps de travail (chômage économique).

Post-scriptum :

Publication originale : Etienne Lebeau, « Le retour de l'inflation ? », Le droit de l'employé, avril 2011.

[1] B. Biatour et C. Kegels, « La position relative de l'économie belge en Europe », Bureau fédéral du Plan, Avril 2009.

[2] L'Echo, 11 mars 2011.